

Luxembourg, le 2 juillet 2025

Groupe de travail MAE-ONGD

Réunion du 3 juin 2025 à 10h00 au MAE

Compte-rendu

Participation :

Pour le ministère des Affaires étrangères (MAE) :

- M. Thomas Barbancey, Directeur adjoint de la Coopération et de l'Action humanitaire
- Mme Virginie Gilbert, Desk ONGD
- M. Jorge Rodrigues, Desk ONGD
- Mme Patricia Lopes, Desk ONGD
- M. Tun de Jong, Desk ONGD

Pour les ONGD :

- Mme Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- M. Luc Siebenaller, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Président
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Vice-Président
- Mme Véronique Weis, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Vice-Présidente
- Mme Heloise Cagnet, Croix-Rouge luxembourgeoise
- Mme Delphine Dethier, SOS Faim
- M. Frédéric Hauptert, CARE Luxembourg
- M. Thomas Kauffmann, Médecins Sans Frontières
- Mme Estelle Lyon, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg
- Mme Aude Ehlinger, Action Solidarité Tiers Monde
- Mme Geneviève Krol, Fairtrade
- M. Martin Lagneau, Handicap International Luxembourg

1. Approbation de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter, sous le point « Divers », un sixième point relatif à la revue par les pairs de l'Irlande en matière de SENS/ED.

Les points 2 à 4 sont retirés de l'ordre du jour, le MAE n'ayant pas encore reçu de retour du Cercle à ce sujet. Le MAE insiste sur l'importance de la transparence de nos débats ainsi que sur l'urgence d'avancer dans la révision de ces procès-verbaux afin de pouvoir les publier sur le site.

~~2. Validation du compte rendu du GT du 19 décembre 2024~~

~~3. Validation du compte rendu du GT du 30 janvier 2025~~

~~4. Validation du compte rendu du GT du 27 mars 2025~~

5. Etat des lieux de l'appel à proposition de projets Sud 2025-1

Dans le cadre du premier appel à propositions 2025, 17 ONGD ont soumis un total de 20 projets. 14 projets ont été acceptés pour un montant total de 4.310.330,39 €, avec un montant prévu pour 2025 de 1.778.408 euros. Les lettres d'acceptation ainsi que les conventions signées par le Ministre ont été adressées aux ONGD concernées. 5 projets ont fait l'objet d'un refus pour des raisons de forme et/ou de contenu. Ces ONGD ont également été informées par courrier. 1 projet, pour lequel des discussions internes sont encore en cours, reste actuellement en suspens. Les projets approuvés couvrent géographiquement 11 pays :

- Amérique latine (1 pays) : Pérou ;
- Afrique (7 pays) : Madagascar, Sénégal, Cabo Verde, Afrique du Sud, Burkina Faso, Mozambique, Togo ;
- Asie (3 pays) : Vietnam, Inde, Népal.

Il y a lieu de noter qu'il y a eu moins de refus que lors des appels précédents, et que 9 des projets acceptés étaient des projets révisés suite à un refus lors d'un appel à propositions précédent. Il est dès lors encouragé de recourir à l'appui-conseil du Cercle avant la soumission d'un projet au MAE.

6. Etat des lieux de la réforme SENS/ED

i. Aperçu général des travaux du CPT

Les représentants du CPT présentent un aperçu des travaux en cours dans le cadre de la réforme sectorielle SENS/ED. Trois grands axes sont déployés depuis janvier 2025 : la coordination du Comité de Pilotage de Transition (**CPT**), la mise en place de la procédure des projets pilotes 2025 avec une grille d'analyse dédiée, et le lancement des différents groupes de travail (**GT**) avec des termes de référence dédiés et une recherche de consultants pour les deux premiers GT.

ii. Compte-rendu des travaux des groupes de travail

GT 1 : Construction du Cadre Sectoriel Partagé (CSP)

GT 2 : Mesure d'impact (indicateurs sectoriels et systèmes de suivi-évaluation)

GT 3 : Structure sectorielle et ses organes

GT 4 : Programmes pluriannuels (critères de construction, d'instruction et de validation)

GT 5 : Nouvelles missions du Cercle en SENS/ECM

GT 6 : Évènement sectoriel public

Les représentants du CPT donnent un état des lieux des différents GT composés dans le cadre de la réforme sectorielle SENS/ED.

LES GT 1 et 2 ont été fusionnés par soucis de cohérence. Avec l'accord du MAE, les ONGD ont eu recours à des consultants externes pour un appui à ce GT 1&2. La composition des groupes s'est faite sur base volontaire. La priorité est donnée dans un premier temps au travail sur la vision, les missions, les effets & ressources, l'impact & l'évaluation. Différents ateliers sont organisés sur ces sujets, dans lesquels à chaque fois entre 15 et 20 ONGD sont représentées. Les ONGD notent beaucoup de cohérence dans les échanges, avec peu de divergence de fond. La vision sur 10 ans sera proposée avant l'été.

Le GT 3 traite de la structure de gouvernance du futur Cadre Sectoriel Partagé (**CSP**). Une proposition sera soumise au MAE avant l'été.

Le GT 4 s'occupe de proposer une mécanique d'accès aux financements cohérente avec la réforme sectorielle. Une proposition sera également soumise avant l'été.

Les GT 5 et 6 sont en attente, du fait de leur dépendance aux autres GT.

iii. Etat des lieux des projets pilotes 2025

Le 17 février 2025, le MAE a lancé l'appel à propositions de projets pilotes 2025 en mettant à disposition un budget de 985 000 euros avec un financement à 100% éligible pour les frais administratifs.

Le CPT donne un aperçu de ses travaux dans le cadre de cette procédure. 9 projets pilotes ont été annoncés, 7 ont été envoyés au CPT, qui a soumis 5 avis. Le travail du CPT dans ce contexte est salué, et le MAE note la grande pertinence des avis soumis. L'exercice est très complexe, mais fournit une expérience pertinente pour la formulation du système de gouvernance sous les programmes 2026-2030.

Au 3 juin 2025, le MAE a reçu trois projets pilotes, qui sont en cours d'analyse.

7. Maison des ONGD

i. Etat des lieux

Le Cercle présente les avancements dans la mise en place de la Maison des ONGD, pour laquelle un groupe de travail spécifique a été mis en place.

ii. Aspects organisationnels et logistiques

Une réunion technique a eu lieu le 26 mai 2025 en présence du MAE, d'une représentante des ONGD, du propriétaire du bâtiment, ainsi que d'une architecte. Une prochaine réunion est prévue pour le 11 juin 2025.

Le Cercle informe que les ONGD ont été invitées à clarifier leurs besoins en cas d'emménagement dans la Maison des ONGD.

Il est convenu que les frais d'aménagement seront couverts par le budget versé au Cercle en 2025 pour le loyer de la Maison des ONGD, et économisé étant donné que l'emménagement n'aura pas lieu avant l'automne. Il est rappelé que la Maison des ONGD s'inscrit dans la réforme SENS/ED, et qu'elle devra être mise à disposition pour les ONGD et activités du secteur.

Les détails organisationnels et logistiques seront discutés dans le groupe de travail dédié à la Maison des ONGD.

8. Divers

i. Assises de la coopération : débriefing

Le MAE et les ONGD saluent l'organisation de l'événement sur une seule journée et échangent des idées pour améliorer le concept lors des prochaines Assises.

ii. Conditions générales MAE/ONGD : projet de révision

Plusieurs chantiers rendent indispensable une révision des Conditions générales. Étant donné l'ampleur des travaux, le MAE a fait appel à des consultants externes pour l'accompagner dans cette révision. Durant ces travaux, un atelier de réflexion collectif avec le Cercle et les ONGD est programmé, afin de les consulter sur les questions pertinentes. Les ONGD sont invitées à communiquer d'éventuelles propositions de clarification des Conditions générales.

iii. Questionnaire BC/FT : procédure 2024 et prochaines étapes

L'approche fondée sur les risques en matière de financement du terrorisme vise à collecter des informations permettant d'identifier et d'évaluer le niveau de risque auquel chaque ONGD agréée par le MAE pourrait être exposée en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme.

Le MAE rappelle que le service ONGD adresse chaque année (juin/juillet) un courriel aux ONGD agréées, ainsi qu'au Cercle à titre informatif, contenant la nouvelle version du questionnaire d'approche fondée sur les risques (RBA). La date limite de soumission est fixée à la fin septembre. Ce calendrier est conçu pour permettre aux ONGD de finaliser leurs comptes annuels et de rassembler l'ensemble des informations pertinentes nécessaires au remplissage du questionnaire. Le contenu du questionnaire est ajusté sur la base des leçons apprises et des constats établis. En cas de modifications significatives, celles-ci seront clairement signalées et expliquées dans le courriel d'accompagnement.

Le MAE et le Cercle rappellent qu'il est fortement encouragé de participer régulièrement aux formations et échanges du Cercle sur le sujet. Elles sont gratuites, et évoluent d'une formation à l'autre.

iv. Evaluation du Cercle de Coopération des ONGD

Le MAE informe qu'il a commandité une évaluation externe du Cercle en 2025, en suivi de la dernière évaluation qui date de 2019. Le Cahier des charges a été rédigé en concertation avec le Cercle, et le Comité de Pilotage sera composé de représentants du MAE, du Cercle, et du bureau de consultance.

Il a été décidé de saisir l'occasion pour analyser l'évolution du Cercle et son adaptabilité au contexte en mutation : (1) la réforme SENS/ED, (2) la mise en place de la Maison des ONGD, (3) la possibilité d'un passage à une convention pluriannuelle.

v. Répercussions des évolutions politiques sur la taxation des ONGD

Un échange a lieu sur les répercussions de la volonté de certains pays du Sud Global de taxer davantage les activités des ONGD. Le MAE informe qu'il suit de près les dossiers, et que les ONGD seront informées en temps voulu en cas d'impact sur l'éligibilité des financements du MAE dans ces pays.

vi. Revue par les pairs de l'Irlande

La semaine du 16 juin 2025, le MAE participera à la revue par les pairs du secteur SENS/ED de l'Irlande, ensemble avec le Portugal. L'implication du Luxembourg dans cet exercice a été explicitement demandé par l'Irlande, en raison du grand intérêt porté à la réforme SENS/ED en cours au Luxembourg.